

[Text]

appear that it will do so in the near future. There is no indication that this trend will change. I have discussed that since, I would say, three years that we are back in government, with lots of business people, and it is very clear to me that we cannot see a change in the trend.

Therefore, we must spell out the rules of the game for universal coverage, defined by legislation, federal and provincial. In other words, I am advocating a mandatory approach to guarantee a decent pension income for Canadians. That leaves us with a number of choices. We could, for example, create mandatory private plans; in other words, impose by legislation, federal and provincial, rules of the game to the private sector, to all employers. We could also expand public earnings-based pensions.

• 1655

Another pragmatic approach you may wish to consider is to keep the best of both. In other words—and I am just giving an example of a possible approach, which I call pragmatic—to certify all existing good employer-sponsored plans; by good, I mean answering the four objectives in terms of inflation protection, some survivors' benefit vesting, etc. So certify all existing good employer-sponsored plans, which will continue to exist, in other words, and provide for all other Canadian workers who do not have a plan, through an existing or new public plan—a way of ensuring that they also build good pension benefits as quickly as possible.

You will find illustrations of these compulsory approaches on page 4 of my brief that I am going to table with you. On the following pages, you will also find what I consider to be—and I hope I am not arrogant in presenting that to the committee—a useful checklist of criteria, or a grid of analysis, if I may say, against which the relative merits of each approach and of all the briefs you will receive and viewpoints you will hear can be measured. Believe me, you will hear lots of data and information; and at one point in time, one just finally loses one's objectivity. There are so many things to do in the field of pensions. So that checklist includes such factors as cost, long and short term; extent to which the special needs of women can be met; method of funding; investment strategy—who will best recycle that money for the Canadians in today's world, in today's Canada; ease of administration; and the degree to which uniformity can be achieved. I am a great believer in mobility for Canadian workers. I think we should preserve it as much as possible.

Now, to be considered as well are the impacts that each approach would have on existing plans, government and private, of course; the economy, in other words.

[Translation]

manque de protection. Franchement, on ne dirait pas qu'il va le faire dans le proche avenir. Rien n'indique que cette tendance va changer. J'en ai discuté depuis que nous avons repris le pouvoir, il y a trois ans, avec de nombreux hommes d'affaires, et il m'apparaît très clairement que cette tendance ne changera pas.

Par conséquent, il va nous falloir écrire en toutes lettres les règles du jeu de la protection universelle comme elles sont définies dans les textes législatifs, fédéraux et provinciaux. Autrement dit, je préconise un système obligatoire qui garantisse une retraite décente à tous les Canadiens. Cela nous laisse certains choix. Nous pourrions, par exemple, créer des régimes de rentes privés obligatoires, en d'autres termes, imposer par des lois fédérales et provinciales les règles du jeu au secteur privé, à tous les employeurs. Nous pourrions également favoriser l'extension des pensions publiques liées au salaire.

Choisir la meilleure de ces deux possibilités serait une solution pragmatique que vous voudrez peut-être prendre en considération. En d'autres termes . . . et ce n'est qu'un exemple que je vous donne d'une solution pragmatique . . . il s'agirait de certifier tous les bons régimes actuels parrainés par des employeurs . . . par bons, j'entends des régimes qui répondent aux quatre objectifs, c'est-à-dire protection contre l'inflation, dévolution de certains avantages aux survivants, etc . . . Je disais donc qu'il s'agirait alors de certifier tous ces bons régimes, qui continueront d'exister, et procurer à tous les autres travailleurs canadiens le moyen de se constituer de bonnes prestations de retraite aussitôt que possible grâce à un régime public existant ou nouveau.

Vous pourrez voir des exemples de régime obligatoire à la page 4 de mon mémoire. À la page suivante, vous verrez aussi ce que je considère comme . . . et j'espère que vous ne verrez rien d'arrogant dans ce que je vous propose . . . une liste de contrôle des critères en vertu desquels les mérites relatifs de chaque solution peuvent être évalués, et cela vous servira dans votre analyse de tous les mémoires et tous les points de vue qu'on vous présentera. Croyez-moi, avec toutes les données et l'information que vous recevrez, à un certain moment, il est difficile de garder son objectivité. Il y a tellement de choses à faire dans le domaine des pensions. Alors, cette liste de contrôle tient compte de facteurs comme les coûts, à long terme et à court terme, les possibilités réelles de répondre aux besoins particuliers des femmes, les modes de financement, les stratégies de placement . . . c'est-à-dire qui pourra le mieux réinvestir l'argent pour les Canadiens dans le monde aujourd'hui, dans notre pays d'aujourd'hui . . . la facilité d'administration, et le degré d'uniformité qui pourra être réalisé. Je crois fermement en la mobilité des travailleurs canadiens, et je pense que nous devrions la préserver autant que possible.

Il faudra aussi prendre en considération les répercussions que chacune de ces solutions pourrait avoir sur le régime existant, public et privé, évidemment; et sur l'économie.